

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN**  
**DU 23 SEPTEMBRE 2015**

L'an 2015, le 23 septembre, le Conseil municipal d'Asnan s'est réuni sous la présidence de Madame Christine Favier, Maire.

Membres en exercice : 11

Membres présents : 10

Pouvoir : 1

Présents :

Christine Favier (Maire), Patrick Riolino (1<sup>er</sup> Adjoint), Jacques Pineau, J.Michel Doux, Catherine Gilioli, J.Noël Guéneau, Yves Mignot, Nikola Mitic, Faustino Zanfoni, Anne Irwin

Absent (e) : Marlène GUENOT

Secrétaire de réunion : Anne IRWIN

**Séance ouverte à 19h30 :**

**Ordre du jour :**

- **Délibération choix Architecte pour étude église**
- **Délibération annulation CCAS**
- **Délibération étude de la sécurité route départementale**
- **Délibération devis poteau incendie**
- **Délibération nouvelle proposition raccordement chez M et Mme Perreau**
- **Délibération prise en charge transport scolaire**
- **Délibération renouvellement bail terrain communal**
- **Questions diverses**

**Délibération choix Architecte pour étude église:**

Pas de délibération.

- Madame le Maire explique, que suite à la visite Messieurs Christian Paul et Bazin une liste de noms d'architectes pour l'étude de l'église doit être envoyée à la Mairie.
- A ce jour la Mairie n'a rien reçu
- Le premier M.BURI viendra mercredi 30 septembre.

**Délibération annulation CCAS**

Proposition du transfert budget du CCAS sur le budget communal de la Mairie.

Votants : 11 Pour : 11 voix Contre : 0 voix

**Délibération étude de la sécurité route départementale**

Madame le Maire a reçu un devis de 2100 euros pour l'étude et maîtrise d'œuvre de la sécurité de la départementale. Le devis est accepté.

Votants : 11 Pour : 11 voix Contre : 0 voix

Le Conseil Municipale est d'accord afin que M.Riolino contacte 3 entreprises (Mario Lango, Colas et Pousseaux Batiment) pour un devis sur le projet des caniveaux prévu en 2016.

### **Délibération devis poteau incendie**

Les pompiers ont signalé à la Mairie que deux poteaux d'incendie devaient être réparés au plus vite.

Un devis de 5820 euros a été établi par l'entreprise Chalons pour le remplacement d'un poteau et d'une réparation pour l'autre.

D'autres devis seront demandés.

### **Délibération nouvelle proposition raccordement chez M et Mme PERREAU**

Le Conseil Municipal délibère une nouvelle proposition au sujet du raccordement assainissement de M et Mme PERREAU.

Il s'agit d'un devis pour une tranchée et un devis pour la vidange de la fosse septique pour un montant global de 720 euros.

Votants : 11 Pour : 2 voix Contre : 9 voix

Le Conseil Municipal décide d'émettre encore un refus. Un courrier leur sera adressé.

### **Délibération prise en charge transport scolaire**

Le Conseil Municipal opte pour la prise en charge du transport scolaire.

Votants : 11 Pour : 10 voix Contre : 1 voix

### **Délibération renouvellement bail terrain communal**

Le bail du terrain communal entretenu par Madame Barbier, rue d'Hubans va se transformer en un bail de gré à gré. La location sera gratuite à condition qu'elle continue à entretenir le terrainnet de garder les barrières afin que les véhicules ne stationnent pas.

Votants : 11 Pour : 11 voix Contre : 0 voix

### **QUESTIONS DIVERSES**

La famille de Madame Meunier, locataire du Presbytère, a demandé des travaux d'électricité afin qu'elle puisse installer des radiateurs à sa charge.

Des devis vont être demandés aux entreprises : CHALONS, LYSELEC et HOUSSAIN.

Nombre de stères concernant les affouages – environ 10 à 12 stère par parcelle – soit un total de 560 stères.

Pour faire un essai, le conseil municipal opte pour l'achat d'un désherbant écologique 'LHYSA BIO' (266 euros/ 10 litres) composé d'huile végétale naturelle et biodégradable. Il s'agit d'un produit à diluer.

Période d'utilisation de mars à octobre.

**La séance est levée à 21h45.**